

Demande d'admissibilité en vertu de l'Entente sur la reconnaissance des qualifications professionnelles conclue entre l'Ordre des CPA du Québec et l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

⚠ Vous pouvez remplir ce formulaire si :

- > vous détenez l'aptitude légale d'exercer la profession d'expert-comptable sur le territoire de la Tunisie; ET
- > vous êtes inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie; ET
- > vous avez obtenu le diplôme d'expertise comptable délivré par le ministère de l'Enseignement supérieur.

Si vous ne répondez pas à ces critères, vous devez faire une demande d'équivalence de diplôme.

En remplissant ce formulaire, vous consentez à la collecte et à l'utilisation par l'Ordre de vos renseignements personnels transmis aux fins de protection du public. Ceux-ci seront accessibles aux membres du personnels de l'Ordre qui en ont besoin dans l'exercice de leurs fonctions. Cette démarche obligatoire permet :

- > de vous identifier afin d'attester de l'expérience professionnelle du demandeur ou de la demandeuse;
- > de vous demander de faire toute autre déclaration nécessaire à l'Ordre pour le contrôle de l'exercice de la profession; et
- > de protéger autrement le public.

J'ai lu et je comprends (obligatoire).

Pour toute question, demande ou commentaire en lien avec la gestion de vos renseignements personnels par l'Ordre, consultez la section [Protection des renseignements personnels](#) de notre site Web et notre [Ligne directrice sur la protection des renseignements personnels](#).

Partie 1 Renseignements généraux

Section A – Renseignements personnels

N° de référence à l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

Prénom (Tel qu'il apparaît sur vos documents officiels)

Nom (Tel qu'il apparaît sur vos documents officiels)

Avez-vous déjà porté un autre nom? Si oui, veuillez l'inscrire ici et nous faire parvenir une preuve de changement de nom (ex. : copie du certificat de changement de nom, de mariage, de divorce, etc.).

Adresse du domicile

App.

Ville

Province

Code postal

Pays

Téléphone (domicile)

Courriel de correspondance (obligatoire)

Date de naissance

____/____/____

Sexe

F M

Langue

Français Anglais

Expérience 2

Raison sociale de l'employeur

Adresse professionnelle

Bureau

Ville

Province

Code postal

Pays

Téléphone (bureau)

Poste

Nombre total heures

Certification (expertise comptable) heures

Nom du superviseur

Missions d'audit..... heures

Poste occupé

Autres missions heures

SVP précisez :

Début

Fin

..... heures

..... heures

..... heures

..... heures

Expérience 3

Raison sociale de l'employeur

Adresse professionnelle

Bureau

Ville

Province

Code postal

Pays

Téléphone (bureau)

Poste

Nombre total heures

Certification (expertise comptable) heures

Nom du superviseur

Missions d'audit..... heures

Poste occupé

Autres missions heures

SVP précisez :

Début

Fin

..... heures

..... heures

..... heures

..... heures

Expérience 4

Raison sociale de l'employeur

Adresse professionnelle

Bureau

Ville

Province

Code postal

Pays

Téléphone (bureau)

Poste

Nombre total heuresCertification (expertise comptable) heures

Nom du superviseur

Missions d'audit..... heures

Poste occupé

Autres missions heures

SVP précisez :

Début

Fin

 heures heures heures heures**Expérience 5**

Raison sociale de l'employeur

Adresse professionnelle

Bureau

Ville

Province

Code postal

Pays

Téléphone (bureau)

Poste

Nombre total heuresCertification (expertise comptable) heures

Nom du superviseur

Missions d'audit..... heures

Poste occupé

Autres missions heures

SVP précisez :

Début

Fin

 heures heures heures heures

Partie 4 Documents à joindre

- Copie du certificat de naissance émis par l'autorité compétente (ou à défaut, copie du passeport)
- Copie de deux pièces d'identité émises par un palier de gouvernement au Canada ou par l'autorité compétente (ex. : carte d'assurance maladie, permis de conduire, passeport)
- Copie du diplôme d'expertise comptable délivré par le ministère de l'Enseignement supérieur (l'Ordre pourrait exiger une copie certifiée conforme)
- Preuve de connaissance d'usage de la langue française¹

Une personne est réputée avoir cette connaissance si elle satisfait à l'une des exigences suivantes :

 - > elle a suivi, à temps plein, au moins trois années de cours, de niveau secondaire ou postsecondaire, en français;
 - > elle a obtenu au Québec, à compter de l'année scolaire 1985-1986, un certificat d'études secondaires;
 - > elle a réussi les examens de français langue maternelle de la quatrième ou de la cinquième année du secondaire, apparaissant sur le relevé de notes du ministère de l'Éducation;
 - > elle a réussi les examens de l'Office québécois de la langue française ou, avant 1977, de la Régie de la langue française ou du ministère québécois de l'Immigration, destinés aux professionnels du domaine de la comptabilité.
- Curriculum vitae
- Lettre de motivation (environ 1 page)

Les documents qui suivent ont été transmis par vous aux personnes autorisées et ils nous seront envoyés directement, le cas échéant :

- Attestation de conformité de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie (obligatoire)
- Attestation de l'expérience du demandeur²

Partie 5 Signature

J'atteste que les renseignements fournis dans le présent formulaire sont exacts et ont été soumis librement. Je consens à ce que l'Ordre des CPA du Québec les utilise aux fins de gestion de mon dossier. Il est entendu que toute information sera traitée confidentiellement.

Je consens à ce que l'Ordre des CPA du Québec vérifie les renseignements fournis ou obtienne toute information pertinente à la présente demande auprès de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et auprès de mes employeurs, le cas échéant.

J'autorise l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie à fournir tous les renseignements demandés dans le formulaire d'attestation de conformité.

Signature du demandeur (obligatoire)

| AAAA | | MM | | JJ |
Date

 **Prière de retourner ce formulaire dûment rempli et signé, accompagné des documents à joindre, par l'un des moyens suivants :**

- ▶ Par courriel :
equivalence@cpaquebec.ca
- ▶ Par la poste :
Ordre des CPA du Québec
Accès à la profession
5, Place Ville Marie, bureau 800
Montréal (Québec) H3B 2G2

¹ En vertu de la Charte de la langue française, une personne qui souhaite obtenir un permis d'un ordre professionnel doit démontrer qu'elle maîtrise suffisamment le français, langue officielle du Québec, dans l'exercice de sa profession. Les personnes détenant un diplôme de 1er cycle d'une université francophone sont exemptées de cette exigence. La preuve peut être faite à l'aide de relevés de notes sur trois ans.

² À remplir si le nombre d'heures d'expérience pratique déclarées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie dans le l'attestation ci-dessus est inférieur à 1 250 heures de services professionnels en certification, dont au moins 625 heures consacrées à des missions d'audit.